Académie de la REUNION
Art et Bois
Lycée Jean JOLY

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE GESTION FINANCIERE DES ÉLEVES
Année 2026/2027 - REMPLIR OU COCHER LES ZONES GRISEES
NE PAS REMPLIR SI VOUS ETES EXTERNES
Les inscriptions à la demi-pension ou à l'internat ne pourront pas être validées s'il reste une créance à la charge de la famille

IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Nom : ……..

Prénoms : ……

Adresse : ……

……..

Date de naissance : ……

Tél du responsable: ……

COCHEZ LA CASE

Classe 2026/2027

❒ **2de** ❒ **1ère** ❒ **Ter** ❒ **BTS**

Pour les secondes PRO
Tshirt d'atelier pris en charge par la région sur subvention EKIPAOU

Pour les autres élèves de PRO et les BTS
Tshirt d'atelier remis lors du règlement de 7,50 €

Régime choisi pour 2026/2027 (voir tableau des tarifs au verso

❒ **Demi-Pensionnaire 4jours** (Lun-Mar-Jeu-Ven) DP4J
❒ **Demi-Pensionnaire 3** jours (Lun-Mar-Jeu) DP3J
……..…***Externe le vendredi……***
❒ **INTERNE** *avec* Demi-Pension 4J au lycée JJ**+**Internat
❒ **INTERNE**-*sans* Demi-Pension au lycée JJ

❒ J'ai pris connaissance du règlement du service de restauration et des tarifs
(Voir site du lycée http://lycee-jeanjoly.ac-reunion.fr/infos-administratives/demi-pension/)
❒ Je fournis un relevé d'identité bancaire en tant que responsable légal de l'élève (et demandeur éventuel d'une bourse)
❒ En cas de difficultés financières passagères, je peux solliciter une aide en retirant un dossier fonds social auprès de :
1 - Le bureau de l'assistante sociale du lycée 2 - Le service de gestion

La Rivière Saint Louis le : …… 2026
Nom et prénom du parent responsable, et signature : ……

GRATUITE accordée par le CONSEIL REGIONAL AUX INTERNES ORIGINAIRES DES CIRQUES

REPAS FACTURES 1€ POUR TOUS LES DEMI-PENSIONNAIRES AU FORFAIT

La différence est prise en charge par le Conseil Régional

Facture envoyée aux familles chaque fin de trimestre (au forfait)

DEMI-PENSION	Internat Lycée A. Roussin Avec demi-pension au Lycée Jean Joly	Internat Lycée A. Roussin Sans demi-pension au lycée Jean Joly
1€/repas/jour	4,80 €/jour	3,80 €/jour

L'inscription au service est **ANNUELLE.** **Tout TRIMESTRE commencé SERA DU en totalité.**

POUR INFO : TARIF CAFÉTÉRIA
→ **FORMULE** (Salade ou Sandwich) + dessert **: 4,50 euros en 2026** pour les **EXTERNES UNIQUEMENT**
→ **Recharge** de la carte **minimum 5€** pour toutes les prestations (repas, viennoiseries, boissons,…)
→ **La perte d'une carte de cantine ou de cafétéria entrainera sa facturation 4 €**